



**Table de développement
social de LaSalle**

**MÉMOIRE SUR LA RÉVISION DE LA
CHARTE MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS**

DÉPOSÉ LE 9 DÉCEMBRE 2010

PRÉSENTÉ LE 13 DÉCEMBRE 2010

ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR



MÉMOIRE SUR LA RÉVISION DE LA CHARTRE MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS

Préambule

La Table de développement social de LaSalle (TDSL) est un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux qui agit comme levier de développement permanent dans la perspective d'une amélioration constante des conditions de vie et du mieux être des LaSalloises et LaSallois.

Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social.

Ses actions reposent sur des valeurs d'engagement, de concertation, de respect, de reconnaissance, d'ouverture d'esprit et de pensée *Développement Social*. La Table de développement social de LaSalle adhère d'ailleurs à la définition suivante du développement social : *Le développement social est un processus dynamique visant la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il prend assise sur la participation à la vie sociale, économique et culturelle, le partage de la richesse et l'accès aux services. Il mise sur des communautés dynamiques et solidaires.*

La Table de développement social de LaSalle a pour objectifs de favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives nées de la concertation, de favoriser la convergence des actions, de susciter la mobilisation des acteurs locaux, de favoriser la participation citoyenne et d'influencer les orientations politiques afin d'agir dans une perspective de développement social.

Au cours de l'hiver 2010, la TDSL terminait un processus de réflexion qui réunissait citoyens et intervenants. Au cours du deuxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle, plus de 50 citoyens et 60 intervenants des milieux communautaire, institutionnel et politique, ont nommé les orientations, enjeux et actions à prioriser au cours des cinq prochaines années. Rassemblant les priorités du milieu, la Table de développement social de LaSalle s'est affairée au cours de la dernière année à mettre en place un outil d'orientation du développement local et a lancé le 29 septembre dernier, le Plan laSallois de développement social. Ce plan a d'ailleurs été adopté par le conseil d'arrondissement de LaSalle, lors de sa dernière assemblée publique du 6 décembre 2010.

Soucieuse de porter la voix du milieu laSallois sur la scène montréalaise, la TDSL souhaite faire part à l'Office de consultation publique de Montréal des préoccupations laSalloises à l'égard de la révision de la Charte. Les membres et partenaires réunis en assemblée générale régulière le 8 décembre dernier, ont échangé sur la Charte et son contenu et ont soulevé des éléments de réflexion que nous souhaitons soumettre par ce mémoire.

L'actuelle réflexion de la Table de développement social et de ses partenaires s'appuie sur l'expertise des intervenants impliqués et sur les priorités nommées par citoyens et intervenants dans le cadre du Forum sur le développement social et affirmées dans le Plan laSallois de développement social.

Une charte des droits et responsabilités qui nous ressemble et qui nous rassemble

Entamant la réflexion sur la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités, un constat frappe les partenaires de la Table de développement social de LaSalle impliqués : la Charte est méconnue. Riche d'engagements que nous ne pouvons qu'applaudir, cette Charte, se voulant un outil au service des citoyennes et citoyens de Montréal doit être connue et reconnue par la population. Cependant, cette méconnaissance de la Charte par les intervenants laSallois laisse croire que les citoyens sont aussi dans cette situation, alors qu'elle vise d'abord et avant tout à assurer des relations harmonieuses entre eux et l'administration municipale.

Sans affirmer que les LaSallois ne sont pas montréalais, il est nécessaire de faire remarquer l'attachement des citoyens de LaSalle à leur arrondissement. Nouvel arrondissement de la nouvelle Ville de Montréal, LaSalle est encore le port d'attache de nombreux LaSallois qui se définissent d'abord par leur arrondissement, ensuite comme Montréalais. Le vocable Ville de LaSalle est encore courant dans le langage populaire laSallois.

Le lien d'appartenance avec la ville centre est encore à consolider. Ce qui explique selon toute vraisemblance, que les LaSallois ne se sentent pas interpellés par un outil créé pour eux aussi. La Table de développement social voit dans la révision de la Charte une occasion, ne serait-ce qu'en adaptant le titre de ce document, de permettre aux arrondissements et à leur citoyens d'y mettre leur couleur.

La TDSL se permet d'émettre le souhait que la Charte révisée fasse une plus large place aux arrondissements et qu'elle devienne un outil rassembleur, dans lequel tous les citoyens, y compris les LaSallois, se reconnaissent. Nous souhaitons une Charte inclusive, qui assume la mixité des différents milieux de vie avec leur identité propre et qui soit réellement le reflet du nouveau Montréal. Les LaSallois pourront alors, souhaitons-le, s'approprier ce nouvel outil.

Les citoyens, au cœur de nos préoccupations

Quant au contenu de la Charte, la Table de développement doit tout d'abord noter l'ampleur des engagements pris par Montréal pour assurer le développement harmonieux de notre ville et applaudir l'importance accordée à la participation citoyenne (article 5). La TDSL est cependant soucieuse que cette participation souhaitée des citoyens à la vie municipale, soit plus qu'un vœu pieux et que les conditions soient mises en place pour permettre cette participation active.

La Table de développement social de LaSalle souhaite qu'à chaque occasion, Montréal, tout comme l'arrondissement LaSalle, mette en place des espaces de consultation, de réflexion et d'échange avec les citoyens. La participation et l'implication citoyenne doivent devenir plus qu'une formule clé, mais une nouvelle et réelle façon de gouverner.

Plaçant à l'avant plan la participation des citoyens et mettant tout en œuvre pour leur permettre de jouer le rôle d'acteurs de premier plan dans le développement de leur milieu de vie, la Table de développement social de LaSalle s'engage dans une démarche afin de reconnaître les caractéristiques propres à la pauvreté et l'exclusion vécues par certains LaSallois. En ce sens, il semble important à la TDSL que la Ville de Montréal reconnaisse et affirme à même la Charte, la prise en compte de la réalité de chaque milieu et l'autonomie dans l'identification des actions à mettre en œuvre localement pour contrer cette réalité (chapitre 2).

De plus, la Table de développement social se préoccupe des enjeux liés au transport et tient à faire remarquer, en lien avec l'article 24 du chapitre 5 touchant le transport collectif, que les déplacements des LaSallois vers le centre-ville sont importants, mais qu'il est aussi essentiel de prioriser et faciliter l'usage de transport en commun à l'intérieur de l'arrondissement.

Une vie communautaire à affirmer

La Table de développement social de LaSalle déplore l'absence de la notion de vie communautaire dans le document à l'étude. Cette vie communautaire, immensément présente à Montréal, comme à LaSalle, crée des liens étroits entre citoyens et organismes. Dans cette optique, la Table considère que la Ville de Montréal doit s'engager à soutenir l'offre de services communautaires et à inclure cette notion dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Nous proposons donc le vocable utilisé à Lasalle soit, « culture, sports, loisirs et vie communautaire » comme titre du chapitre 4.

En conclusion, la Table de développement social de LaSalle tient à applaudir la mise en place d'un tel outil et l'actuelle démarche de consultation dans le cadre de la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Nous souhaitons que les préoccupations laSalloises soient prises en compte et que la Charte devienne un outil où les LaSalloises et LaSallois se reconnaissent.

Ce mémoire sur la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités est déposé par la Table de développement social de LaSalle, représentée par madame Nancy Blanchet, directrice générale.

La Table de développement social est située au 9160M, rue Airlie, à LaSalle, H8R 2A5.

Téléphone : 514-364-4999

Télécopieur : 514-364-3427

www.tdslasalle.org

info@tdslasalle.org

direction@tdslasalle.org